

Fiche UE du département Biologie-Ecologie

L1 L2 L3 M1 M2

Intitulé : **Socio-économie et droit de l'environnement (nom officiel)**

Responsable(s) : Olivier Thaler

Intervenants : Olivier Thaler, Roland Thaler et Gilles Richard

Coordonnées du/des responsable(s) (tel/mail) :

jacques-olivier.thaler@umontpellier.fr

Nombre ECTS : 5

Effectif min : 40

Effectif max : 80

Nombre d'heures

CM : 30

TP :

TD :

Terrain :

SPS :

Noms des intervenants pressentis : Olivier Thaler, Roland Thaler et Gilles Richard.

Description de l'UE : 2ème semestre du M1 (S2),

Cet enseignement vise à donner aux étudiants les éléments de culture générale de la gestion de l'environnement à l'échelle des organisations professionnelles, des collectivités territoriales et du droit. Il est composé de 3 parties :

Partie I : Aménagement du territoire et environnement (organisé et dispensé par Roland Thaler, co-gérant du bureau d'études environnementales ECOVIA) – 12h

- Organisation et acteurs du territoire (centré sur l'enjeu environnemental)
- Outils de planification territoriale (SRADET/SCOT/PLU/SDAGE-SAGE/Charte PNR/TVB)

Partie II : Droit de l'environnement (organisé et dispensé par Gilles Richard, agrégé de droit et professeur libéral) – 12h

- Lois environnementales
- Etude d'impacts environnementale et doctrine ERC
- Etude d'incidence Natura 2000
- Autorisation de destruction d'espèces protégées (volet CNPN)
- Installation Classée Pour l'Environnement

Partie III : Gestion de l'Environnement dans les organisations (organisé et dispensé par Olivier Thaler, Enseignant-chercheur) – 6h

- Système de Management de l'Environnement (ISO14001) et Responsabilité Sociétale des Organisation (RSE/O).
- Services écosystémiques, PSE, crédits verts, et GBS

Compétences visées par l'UE :

Connaissance de l'aménagement du territoire

Connaissance du droit de l'environnement

Connaissance du management de l'environnement et de l'économie de la biodiversité

Prérequis (compétences et/ou UE) :

- aucune

- recherche bibliographique sur Web of Science

Modalité des contrôles de connaissances :100% CT

Epreuve	Coefficient	Nb heures	Nb Sessions	Organisation (FDS ou local)
Ecrit	100	3	2	Local
Contrôle Continu				
TP				
Oral				

Informations additionnelles :

Une évaluation à l'écrit de 3 heures, sur la base de documents, en faisant appel aux connaissances de cours.